

AUX Electeurs DE LA Cite D'Ottawa.

Messieurs-- Par suite de la mort si regrettée de mon ami M. Parley, l'un des représentants de notre cité au Parlement, une élection aura lieu prochainement pour remplir cette vacance.

Mes convictions et mon long contact avec la politique générale du parti Libéral-Conservateur m'ont toujours animé et m'animeraient encore à croire qu'il est plus propre que le parti de la gauche à faire la prospérité du Canada.

En dehors des questions purement politiques et que l'on n'envisage qu'au point de vue des partis, il en est d'autres qui viennent d'être soulevées en Parlement et qui concernent le Travail, le Capital et le Commerce.

Il a aboli nos écoles séparées par une loi aussi injuste qu'impudente, qui doit prendre force le premier mai.

Et nous ne voyons pas encore la fin de ce mépris de la constitution ni le dévouement suprême de cette haine pour nous.

Le solliciteur Martin rentre au ministère et notre espérance de voir de nouveau régner l'harmonie et la justice s'évanouit. Cet homme là nous déteste. Depuis longtemps il nous déteste. Depuis longtemps il nous déteste.

Il attendait l'occasion, le prétexte, le vrai loup de la fable, il était désireux d'engager querelle avec le chien inoffensif. Mais il fallait des formes, un peu de décence et surtout une provocation.

Quelle n'a pas dû être sa joie en voyant les rudesses de langage, l'écrit et d'actions des disciples de l'Etendard et de la Vérité. Tout arrivait si à point; sa guerre allait prendre le caractère de représailles légitimes.

Si la Vérité et l'Etendard voient d'un œil stoïque ce qui se passe là-bas, s'ils ne sont pas bourrés de remords, tout sens doit être perdu chez eux.

Une constitution a été comparée à une réputation: une fois touchée, altérée, elle languit, dépérit et tombe en pièces. Son prestige s'évanouit, et le respect salutaire qu'elle inspire disparaissant, tous peuvent lui jeter une pierre ou en dérober un lambeau.

Notre constitution était un gage composé de tolérance, d'abnégation; de compromis et de fair play; véritable amnistie que de part et d'autre on devait s'efforcer de faire durer toujours.

Des deux côtés on s'engageait tacitement à ne rien faire qui put troubler cet ordre de chose, cette convention ingénieuse et d'une pratique facile. Ce que le passé pouvait contenir de blessant pour les uns et les autres devait rester enfoui dans l'oubli; le présent devait n'être témoin que de l'activité commune, des efforts de tous pour faire une grande nation dont les éléments se resserraient de plus en plus sans perdre leur physionomie particulière.

Cela n'était pas un rêve, un idéal. Pendant vingt ans l'état de chose vaudrait à existé, à prévalu malgré les crises qu'amène fatalement le jeu des événements.

Aujourd'hui, le chat-au-croule. Il était fragile, d'une architecture où il entrait plus de bonne volonté que de matériaux solidifiants. On a soufflé dessus, il tombe par pan, écrasant dans sa chute nos immunités nationales, nos privilèges jusqu'ici indisputés.

Ils sont bien coupables et ceux qui ont touché au précieux dépôt de nos libertés et ceux qui ont provoqué cet attentat. Celui qui inspire le mal n'est pas éloigné d'être mis sur le même banc que celui qui l'exécute.

Libéraux manitobains et castors français ont leur part de crime.

Une dénegation M. A. J. Christie, candidat pour la Chambre des Communes, nous prie de contredire la rumeur alléguée à dire qu'il serait un candidat favorable au programme des égal-réformistes. M. Christie proteste hautement contre cette calomnie. Il se présente comme partisan du gouvernement fédéral appuyant la politique de Sir John A. Macdonald en tout et partout.

LA CONSTITUTION OUTRAGEE

Les "libéralismes" canadiens sont un peu comme les fagots de Mollière: ils ne se valent pas tous. Ils se ressemblent si peu même, que nous nous étonnons toujours de voir chez des rejetons de province identiques des différences physiques et morales aussi marquées. En libéralisme comme chez les boutiquiers, l'enseigne a une petite autorité.

Les plus grands ennemis de notre nationalité sont assurément les libéraux du Manitoba. Rarement avons-nous vu pareil acharnement. Ce parti est arrivé au pouvoir avec notre concours. Un des nôtres a même fait partie du gouvernement Greenway.

Rappelons nous de plus que le gouvernement libéral manitobain n'a pas été formé à l'aide de ce programme anti-français. C'est l'imbroglie du Pacifique Canadien qui l'a amené à la surface.

A son arrivée il a lancé un défi à la constitution. De lui-même il s'est constitué réviseur d'une constitution à laquelle personne n'a droit de toucher que ceux qui l'ont rédigée et promulguée.

Il a aboli nos écoles séparées par une loi aussi injuste qu'impudente, qui doit prendre force le premier mai.

Et nous ne voyons pas encore la fin de ce mépris de la constitution ni le dévouement suprême de cette haine pour nous.

Le solliciteur Martin rentre au ministère et notre espérance de voir de nouveau régner l'harmonie et la justice s'évanouit. Cet homme là nous déteste. Depuis longtemps il nous déteste. Depuis longtemps il nous déteste.

Il attendait l'occasion, le prétexte, le vrai loup de la fable, il était désireux d'engager querelle avec le chien inoffensif. Mais il fallait des formes, un peu de décence et surtout une provocation.

Quelle n'a pas dû être sa joie en voyant les rudesses de langage, l'écrit et d'actions des disciples de l'Etendard et de la Vérité. Tout arrivait si à point; sa guerre allait prendre le caractère de représailles légitimes.

Si la Vérité et l'Etendard voient d'un œil stoïque ce qui se passe là-bas, s'ils ne sont pas bourrés de remords, tout sens doit être perdu chez eux.

Une constitution a été comparée à une réputation: une fois touchée, altérée, elle languit, dépérit et tombe en pièces. Son prestige s'évanouit, et le respect salutaire qu'elle inspire disparaissant, tous peuvent lui jeter une pierre ou en dérober un lambeau.

Notre constitution était un gage composé de tolérance, d'abnégation; de compromis et de fair play; véritable amnistie que de part et d'autre on devait s'efforcer de faire durer toujours.

Des deux côtés on s'engageait tacitement à ne rien faire qui put troubler cet ordre de chose, cette convention ingénieuse et d'une pratique facile. Ce que le passé pouvait contenir de blessant pour les uns et les autres devait rester enfoui dans l'oubli; le présent devait n'être témoin que de l'activité commune, des efforts de tous pour faire une grande nation dont les éléments se resserraient de plus en plus sans perdre leur physionomie particulière.

Cela n'était pas un rêve, un idéal. Pendant vingt ans l'état de chose vaudrait à existé, à prévalu malgré les crises qu'amène fatalement le jeu des événements.

Aujourd'hui, le chat-au-croule. Il était fragile, d'une architecture où il entrait plus de bonne volonté que de matériaux solidifiants. On a soufflé dessus, il tombe par pan, écrasant dans sa chute nos immunités nationales, nos privilèges jusqu'ici indisputés.

Ils sont bien coupables et ceux qui ont touché au précieux dépôt de nos libertés et ceux qui ont provoqué cet attentat. Celui qui inspire le mal n'est pas éloigné d'être mis sur le même banc que celui qui l'exécute.

Libéraux manitobains et castors français ont leur part de crime.

DEPECES DU SOIR

Stanley à Rome Rome, 12 avril.—Stanley le célèbre explorateur anglais est arrivé ici jeudi matin. Il a reçu les félicitations du roi Humbert et du premier ministre Crispi.

Le conseil des ministres Windsor, 12 avril.—La convention libérale de North Essex a choisi M. Francis Cleary pour la candidature provinciale dans ce comté. M. Pacaud l'ancien député a été mis de côté. Mais on dit qu'il sera candidat de même avec l'appui du gouvernement. M. Watson.

Ministre en activité Frédéricton, N. B., 12.—L'accusation portée contre le procureur général Blair d'avoir été corrompu par l'argent dans l'affaire duquel Leary a été nommé à un comté. Cette accusation contre le premier ministre est cause de beaucoup d'excitation. Il est probable que l'enquête devant le comité commencera demain.

La santé de l'empereur Berlin, 12 avril.—D'après un journal du matin, les inquiétudes que cause à l'entourage impérial la maladie nerveuse dont souffre Guillaume II seraient très vives. Ses médecins voudraient lui voir reprendre ses voyages en mer, et lui conseiller de retourner en Suède et en Norvège, d'où il croit revenir plus calme.

Il est très préoccupé de son mysticisme, de son état d'excitation continuelle, des emportements auxquels il se livre sous le plus léger prétexte.

La réorganisation de Crispi Rome, 18 avril.—La Gazette viennoise a annoncé que M. Crispi abandonnerait la direction des affaires étrangères à M. Rudini. Outre les raisons générales, la décision serait due au changement survenu dans la chancellerie allemande par suite de la retraite de Bismarck.

Dans les milieux parlementaires on parle à mots couverts de l'abandon par M. Crispi du portefeuille des affaires étrangères et de la présidence du conseil. Dans une conversation particulière, M. Crispi aurait dit que s'il avait sous la main un autre titulaire capable, il renoncera volontiers à la direction de la politique extérieure, afin de pouvoir surveiller les élections générales et consacrer entièrement aux affaires intérieures.

Cette nomination semi-officielle déclare que le nouveau ministre de l'Empire. Nous n'en persistons pas moins à déclarer que la retraite de Bismarck entraîne à brève échéance la démission de M. Crispi. Si M. Crispi ne quitte pas le pouvoir volontairement, il sera à la fin renversé. Il n'y a donc pas de doute à conserver à cet égard.

L'Angletterre et l'Italie Rome, 12 avril.—La Tribune mentionne, avec les plus expressives réserves une nouvelle qui circule dans les cercles politiques, d'après laquelle des négociations seraient engagées depuis quelque temps entre l'Angletterre et l'Italie en vue d'une action commune afin de pacifier l'Égypte. Ces négociations seraient maintenant avancées. Les forces italiennes, secondées par les Abyssins, pourrissent une pointe sur Kassala, pendant que les troupes anglaises s'occuperaient des Derviches du côté du Nord.

Nous croyons pouvoir démentir formellement un pareil bruit: l'Angletterre peut avoir l'intention de s'engager avec l'Italie, mais nous sommes persuadés qu'elle le fera, mais il est certain qu'elle ne tentera aucune action militaire en commun avec les Italiens.

Si une action parallèle de troupes italiennes et anglaises se produisait, il ne faudrait pas se laisser aller à des spéculations politiques, et on peut être assuré que l'Angletterre saurait même défendre à l'Italie de dépasser la sphère de son protectorat et d'envoyer ses troupes en Égypte, des troupes au Soudan anglais.

Dépêches de Bismarck Londres, 12 avril.—Le correspondant du Daily News à Berlin raconte, comme d'autres l'ont déjà fait, l'histoire de la retraite de Bismarck, et estime par un bijou de valeur de ses décorations; mais il lui fait dire que cette occasion qu'on ne le reverra sans doute plus à Berlin, qu'il est encore obligé de paraître dans une cérémonie officielle, il reviendra le soir de soirée et se contentera de porter le croix de chevalier de Saint-Jean sur la croix de Fer.

J'espère bien, aurait ajouté en l'ancien chancelier, ne pas avoir à m'insérer dans un journal, mais il est certain qu'il est encore obligé de paraître dans une cérémonie officielle, il reviendra le soir de soirée et se contentera de porter le croix de chevalier de Saint-Jean sur la croix de Fer.

Un télégramme de Berlin, du Standard, porte, que ces jours derniers l'empereur a reçu séparément les ambassadeurs d'Autriche, d'Angleterre, d'Italie, de Russie, et que chaque de ces Ambassadeurs a duré plus d'une heure. Guillaume III y aurait longuement exposé la situation intérieure et extérieure de l'Allemagne. Il aurait exprimé sa ferme conviction dans le maintien de la paix en faisant remarquer que les ennemis de la paix n'avaient ni préparés ni déposés à la rompre.

Dom Pedro dans l'intelligence Rio de Janeiro, 12 avril.—Le gouvernement provisoire ayant appris que Dom Pedro était dans une situation financière très précaire, a rendu un décret autorisant une avance sur les liquidités de la trésorerie, et que l'ex-empereur serait au Brésil. Voici le texte de ce décret:

Le maréchal Manoel Deodoro de Foz de Iguaçu, chef du gouvernement provisoire constitué par les armées de terre et de mer, au nom de la nation;

Attendu que Dom Pedro d'Alcantara possédant dans ce pays un bien d'une valeur considérable dont la République lui a garanti solennellement la propriété en lui accordant le délai de deux années pour leur liquidation;

Attendu qu'il est de toute utilité de ne pas laisser cette liquidation pour ne pas nuire aux intérêts légitimes de la République; et que cette circonstance l'expose, pendant cette longue opération, à la contingence du manque des ressources nécessaires à une existence régulière et indépendante;

Attendu que la générosité de la politique républicaine et les vœux élevés de la révolution des États-Unis du Brésil, ont autorisé le gouvernement provisoire un devoir de faciliter au prince déchu par la nation une situation personnelle convenable et en rapport avec le patrioisme que la République lui a garanti;

Décide: Article premier.—Il est accordé à Dom Pedro d'Alcantara, à valoir sur ses biens, la somme de 100 contos de reis (250,000 francs) en une seule fois, et à partir du 1er avril prochain, la somme mensuelle de 30 contos de reis (75,000 francs), dont le trésor national se remboursa au moment de l'inauguration de la République.

Art. 2.—Les dispositions contraires sont révoquées. Salle des séances du gouvernement provisoire des États-Unis du Brésil, le 5 mars 1890, 2e de la République.

Les décrets de l'incognito Monte Carlo, 12 avril.—Le colonel anglais de cette ville ne parle aujourd'hui que de l'insulte faite hier au Casino à Lord Salisbury, premier ministre d'Angleterre, et à sa femme par Lord Salisbury et sa femme s'étant présentés au Casino sans être munis de billets, on leur a refusé l'entrée. Lord Salisbury a envoyé chercher le comte d'Angleterre et a demandé à parler aux directeurs du Casino.

A l'arrivée du comte, on s'est expliqué et les deux parties ont formulé un mécontentement. Les directeurs du Casino ont présenté leurs plus humbles excuses, mais rien n'a pu calmer l'indignation de lord Salisbury. Comme on avait nié son

identité il a sorti de sa poche une formule de passeport l'a remplie et signée officiellement en présence des directeurs honteux et repentants, et s'est retiré sans vouloir entrer au Casino.

Nouvelles de Québec Québec, 12 avril.—Lundi matin, à St-Jacques de l'Abbaye, l'épouse de M. Israël Lévesque, est morte subitement après une couple d'heures de maladie.

—M. le comte Downs est parti pour Bridport hier. Son remplaçant a déjà pris possession de son poste.

—Les charbonniers de commerce de Québec s'occupent en ce moment de l'établissement d'abris ou remises pour les animaux dans un endroit qui n'est pas encore définitivement choisi de la jetée Louise.

—Le feu se vend extrêmement bon marché ce printemps à Berthier, Louiseville, Yamachiche etc. Les commerçants achètent le plus beau à 83.75 le cent, atténué sur la place à 85.00.

—Les voitures d'été ont commencé à circuler dans les rues de Lévis.

—L'honorable M. Mercier est arrivé en cette ville jeudi après-midi.

—Le Rev. P. Freeman, romantiste, est arrivé hier de Hélicopolis, E. U., et est descendu au presbytère de la paroisse de St-Patrice.

—Vers 8,30 heures, mercredi soir, un nommé Warner, chauffeur sur le chemin de fer Québec-central, a été tué par l'express venant de Lévis, contre les usines de la compagnie et la traversée du pont de la rivière St-François.

—La propriété de feu M. Vézina, ancien directeur de l'Éclairage National, située sur la rue d'Aiguillon, a été vendue jeudi matin par M. A. Bolduc à l'enchère publique. M. E. B. Harris s'en est porté l'acquéreur au prix de \$3,000.

Nouvelles de Montréal Montréal, 12 avril.—Le grand concertiste Liberti est à préparer des notes pour le grand Festival musical de l'Hôpital Notre-Dame.

—Le fleuve est complètement libre de glace. Le chenal de Beauport est ouvert.

—Le canal a été vidé. La navigation s'ouvrira dans une dizaine de jours.

—Le vapeur "Québec" ne sera pas prêt à faire le service avant le 1er juin. Les Express ont été arrêtés; beaucoup n'ont pu trouver de place. Les officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste, avec leurs insignes avaient pris place sur des sièges en avant, ainsi que les membres du clergé, plusieurs juges, etc., etc.

—Lorsque le R. R. Bahonneau fut entré dans la salle, accompagné de M. le curé Sottone, M. O. David, président de l'Association, monta sur l'estrade et lut l'adresse de l'envoyer, sous un prétexte quelconque, des troupes au Soudan anglais.

M. Ch. Thibault, avocat à Waterloo, a donné, dimanche dernier, une intéressante conférence à Farnham, sur la culture de la betterave.

La démonstration faite hier soir par la société musicale de l'Éclairage de l'Hôtel de la R. P. Bahonneau est la plus imposante que nous ayons encore vue dans ce genre. La salle du Cabinet de Lecture paroissial était littéralement comble; beaucoup n'ont pu trouver de place.

Les officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste, avec leurs insignes avaient pris place sur des sièges en avant, ainsi que les membres du clergé, plusieurs juges, etc., etc.

Lorsque le R. R. Bahonneau fut entré dans la salle, accompagné de M. le curé Sottone, M. O. David, président de l'Association, monta sur l'estrade et lut l'adresse de l'envoyer, sous un prétexte quelconque, des troupes au Soudan anglais.

M. Ch. Thibault, avocat à Waterloo, a donné, dimanche dernier, une intéressante conférence à Farnham, sur la culture de la betterave.

La démonstration faite hier soir par la société musicale de l'Éclairage de l'Hôtel de la R. P. Bahonneau est la plus imposante que nous ayons encore vue dans ce genre. La salle du Cabinet de Lecture paroissial était littéralement comble; beaucoup n'ont pu trouver de place.

Les officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste, avec leurs insignes avaient pris place sur des sièges en avant, ainsi que les membres du clergé, plusieurs juges, etc., etc.

Lorsque le R. R. Bahonneau fut entré dans la salle, accompagné de M. le curé Sottone, M. O. David, président de l'Association, monta sur l'estrade et lut l'adresse de l'envoyer, sous un prétexte quelconque, des troupes au Soudan anglais.

M. Ch. Thibault, avocat à Waterloo, a donné, dimanche dernier, une intéressante conférence à Farnham, sur la culture de la betterave.

CHEAPSILE Succes sans precedent

Notre grande vente combinée des fonds de banqueroute

DUPUIS et NOLIN, d'Ottawa

Verdon et Cie., de Québec

FORMANT EN TOUT \$75,000

LES PLUS BELLES NOUVEAUTÉS EN CANADA.

Les dames de la Capitale ont apprécié nos efforts et les résultats ont beaucoup dépassé nos espérances.

Notre magasin a été bondé tous les jours d'acheteurs pressés.

Nous faisons une vente sans réserve et les BARGAINS sont à l'ordre du jour.

L. H. NOLIN & CIE., 57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE 4 Centins la pièce

5 Centins la pièce

Bordure 5 centins la verge

Le Vin de QUINIUM LABARRAQUE

Le Sirop de Follet

WM. HOWE. Howe Block Rue Rideau

"LE CANADA" EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

A. BEAUVAIS et Cie., No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

MANQUE DE FORCES ANÉMIE-CHLOROSE LE FER BRAVAIS

AMEUBLEMENTS DE SALON Elegamment couverts en Brocatelle, en Pluche de Soie et Pluche de Laine, et en drap de crin.

VOITURES D'ENFANTS 30 Modèles différents 30 TAPIS et PRELARTS A LA

Metropolitain Mfg. Co., 557 Rue Sussex 557

MEMORY

CARTES PROFESSIONNELLES Belcourt, MacDraken & Henderson

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier)

O'GARA MACTAVISH & WYLD

Walker, McLean & blanchet, AVOCATS

No. 34 Rue Elgin, Ottawa

GEO. McLAURIN, LL.B., AVOCAT, ETC.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales

TAYLOR McVEILY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

VALIN & CODE

Bradley & Snow

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc., ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

Démission judiciaire conce nant le Journal "Le Progrès"

Le Sirop de Follet

CHARRON

GEO. F. THOMPSON

LES M ILLEURS CHARBON

T. G. Brigham

A Vendre à bon Marché

J. T. JULIEN

VITPIER, PEINTRE DECORATEUR, TAPISSIER ET BLANCHIS: EUR.

Le Sirop de Follet

Le Sirop de Follet

Le Sirop de Follet

Le Sirop de Follet

Vertical advertisements on the right edge including 'PIG...', 'MOR...', 'LINIME...', 'C'est...', 'Fameux ma...', 'MYS...', 'MRS. I...'